



service de l'information (514) 598-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

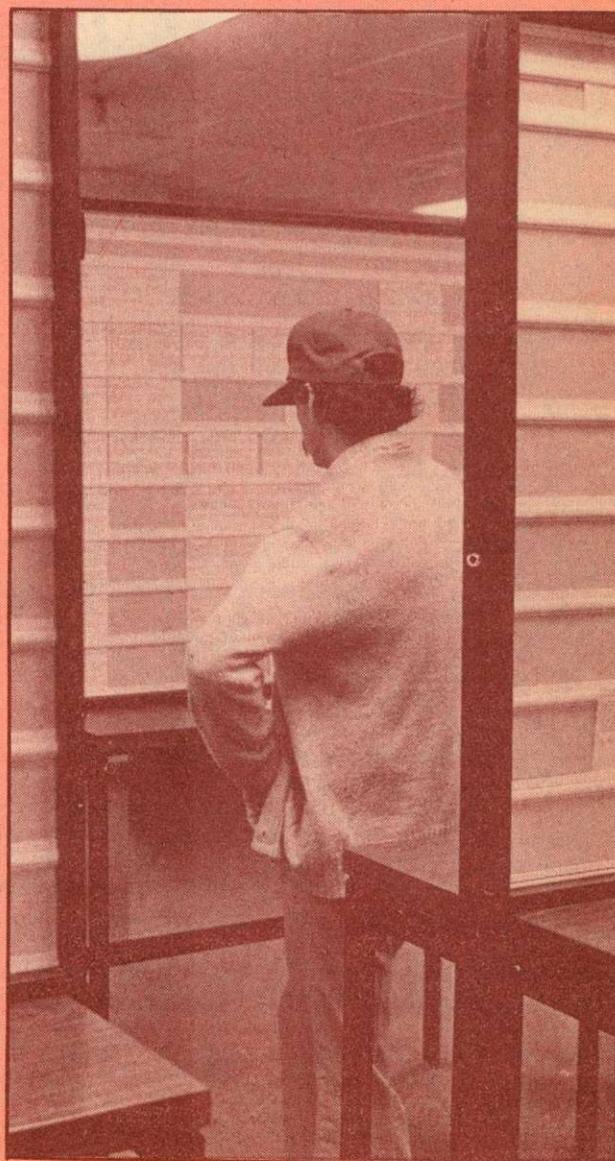
no 170 semaine
du 15 au 21 octobre 1982

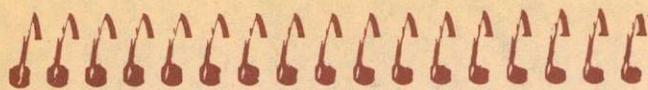
nouvelles csn

LES CHÔMEURS S'ORGANISENT

secteur public

- les travailleuses n'ont pas les moyens de reculer
- le gouvernement bloque les négociations





agenda du mouvement

octobre

- 17-20 Conseil central de Lanaudière congrès régulier
- 22-24 Conseil central de la Côte-Nord congrès régulier
- 22-24 SECSN assemblée générale, à Montréal
- 25-26 CSN session de formation pour les salarié-e-s sur les changements technologiques
- 30 colloque syndical sur le droit au travail, organisé par le CCM, à Montréal
- 30 "ça danse en crise" soirée de solidarité, à Montréal
- 30 coalition pour le 30 octobre manifestation nationale sur le désarmement, à Ottawa

novembre

- 3-6 conseil central de Trois-Rivières congrès régulier
- 4-5 FTPF réunion d'équipe
- 5-7 commerce réunion d'équipe, à Lanoraie
- 10-12 CSN bureau confédéral, à Montréal
- 18-19 CSN session de formation pour les salarié-e-s sur les changements technologiques

L'équipe nouvelles csn

rédaction: Jean-Noël Bilo-deau, Jean-Anne Bouchard, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Henri Jalbert, Jean-Pierre Paré, Michel Rioux.

diffusion: André Sauvé.

secrétaire: Louise Filteau.

télécommunications: Jeanne Belzil, Bé-rangère Marchand.

photographie: archives CSN, Pierre Gauvin-Évrard, Bertrand Carrière, François Rivard, Louise de Grosbois, Michel Dubreuil.

collaboration: Marcel Benoît, Michel Crête, Clément Guévremont, Luc Latraverse, Édith Pariseau, Gaston Pouliot.

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.

Composé, monté et imprimé par les travailleurs et travailleuses de Interlitho Inc., 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent.

grève des

Les 635 chauffeurs de la CTCUQ sont en grève depuis la fin de semaine à la suite de l'échec total des négociations avec la partie patronale. Le 15 octobre dernier, la CTCUQ congédiait un chauffeur de 59 ans, Gilbert Lefrançois, victime d'incapacité occupationnelle (perte de permis pour raison de santé). C'était trop, alors même que la CTCUQ venait d'annoncer publiquement le règlement concernant cette clause avec les chauffeurs!

les chauffeurs sont décidés à défendre leurs droits acquis

Les cols bleus de l'Ancienne-Lorette viennent d'obtenir une hausse de salaires de 25% pour deux ans; ceux de Montréal obtiennent à leur tour 21% pour 2 ans. Pourquoi la Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Québec (CTCUQ) tient-elle à offrir 20%, mais pour une période de trois ans et refuse d'indexer les salaires au coût de la vie?

Par une campagne soutenue dans les média de la région de Québec, le porte-parole patronal, Léonce Bouchard, clame sa préoccupation des "hausse de taxes éventuelles" pour refuser de négocier avec le syndicat CSN des 650 chauffeurs.

"Les chauffeurs ne comprennent pas, nous affirme le président du syndicat Claude Noël, que Léonce Bouchard tienne aujourd'hui un discours contraire à celui que la CTCUQ défendait devant le comité anti-inflation, à Ottawa, lors de la loi C-73."

"À ce moment-là, c'est le président de la CTCUQ lui-même qui défendait la parité salariale des chauffeurs de Québec avec ceux de Montréal. Maintenant qu'on la réclame en 1982, pourquoi s'acharne-t-il à nous la refuser?"

La réponse du président du syndicat ne se fait pas attendre: "Pour nous appauvrir!" dit-il avec une conviction partagée par les autres membres de son exécutif.

"Pendant ce temps-là, ajoutera le trésorier Jean-Marc Mazerolle, les 100 cadres de la CTCUQ (1 par 8 employés) viennent de recevoir plus de \$270,000 d'augmentation pour une seule année."

"C'est clair pour nous autres qu'il y a du mépris derrière tout ça", ajoutera-t-il en soulignant que les chauffeurs ne demandent finalement que la protection de leurs droits acquis: la parité salariale avec les chauffeurs de Montréal et l'indexation.

chauffeurs de la CTCUQ (Québec)

LES BARBUS SONT ÉCOEURÉS DE SE FAIRE MESURER LA MOUSTACHE



“Quand tu embarques sur un autobus, tu fais partie de l'équipement GM. T'as plus de droits: t'es surveillé sur tout ce que tu peux faire.”

“Si tu jases avec un client, tu peux recevoir une mesure disciplinaire. Notre lutte, c'est presque une lutte pour le respect des droits humains.”

“Une de nos grandes victoires en négociation avec la CTCUQ, c'est d'avoir obtenu le droit de travailler en chemise; même là, il a fallu plusieurs rencontres pour définir s'il s'agissait de chemises à manches longues ou de chemises à manches courtes!”

Le travailleur de la CTCUQ est d'abord un

barbu. Barbu par principe. Barbu par révolte contre un patron-dictateur. Barbu pour garder sa santé mentale et sa liberté. Le droit de porter une barbe est l'une de leurs plus récentes victoires syndicales. Parce que dans les relations de travail à la CTCUQ, les chauffeurs, comme dit le trésorier du syndicat, Jean-Marc Mazerolle, “ça fait partie de l'équipement de l'autobus”.

“On se croirait à l'armée. C'est un régime militaire”, précise le président Claude Noël.

“Il faut se battre pour tout. Pour les chemises, la barbe. Ligori Hinsse, le directeur du personnel, envoyait ses contremaîtres, il y a un an, pour venir, avec des règles, nous

mesurer la moustache les favoris et la longueur de nos cheveux.”

En moyens de pression depuis quelques semaines, les chauffeurs de la CTCUQ ont décidé de ne plus faire partie de l'équipement: ils sont venus travailler avec leurs vêtements personnels, les cheveux et la barbe abondantes, souriant aux clients, prenant le temps de répondre à leurs questions.

“C'est pas difficile de faire des pressions à la CTCUQ, ajoute le vice-président Michel Labrecque, il suffit notamment de respecter le code de la route.”

“Automatiquement, dit-il, tu seras en retard sur ton horaire, car les parcours sont si

mal planifiés sur l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine, qui comprend les 13 banlieues de Québec, que t'es obligé de transgresser les normes de sécurité si tu ne veux pas causer de retards à l'horaire”.

“Il y a des inspecteurs à tous les coins de rue,

“Il y a des inspecteurs à tous les coins de rue, explique à son tour le vice-président Claude Leclerc. Et la CTCUQ est très rigide sur toute cette question des horaires: même les nôtres.”

“Un exemple: si un chauffeur arrive 10 secondes en retard il perd automatiquement quatre heures (ou même 5 heures, dépendant de son parcours) et toutes les primes, même les pause-café. À la CTCUQ, tu n'as pas le droit d'être en retard d'une seconde. Imaginez un peu le stress que les chauffeurs vivent à l'année longue.”

En 1979, ils ont vécu neuf mois de grève pour obtenir de la CTCUQ qu'elle n'embauche pas de chauffeurs à temps partiel. Ils ont d'ailleurs obtenu une lettre du porte-parole de la CTCUQ, Léonce Bouchard, affirmant qu'il pouvait même améliorer le service aux usagers en aménageant les horaires avec les chauffeurs réguliers.

Cette année, ils se battent pour le respect de leurs droits, pour le respect de droits aussi élémentaires que les droits de la personne.

La CTCUQ les a rencontrés une trentaine de fois depuis le 26 décembre 1981, mais “c'était seulement des rencontres, pas des négociations...” de dire le président du syndicat Claude Noël.

Il n'y a pas que dans les poches des travailleurs et travailleuses du secteur public que les gouvernements cherchent à assouvir leurs voraces appétits monétaires.

Depuis plusieurs mois, les ministères du Revenu, celui d'Ottawa en tête mais rapidement imité par celui du Québec, ont lâché dans la nature une escouade de plusieurs centaines de fonctionnaires dont la mission est bien précise: récupérer le plus d'impôts possibles dans les poches des travailleurs et travailleuses au pourboire qui, par le passé, ont toujours bénéficié d'une entente tacite grâce à laquelle ils ne déclaraient pas la totalité de leurs pourboires à titre de revenu.

des poursuites de \$10,000!

Voici en gros comment ils procèdent: à partir des pourboires inscrits par les clients qui payent par carte de crédit, ils extrapolent sur le montant total des pourboires reçus par les serveurs et serveuses en faisant une règle de trois avec le chiffre d'affaires déclaré par l'employeur. Ils établissent ainsi les supposés revenus de l'employé-e et décident du nombre d'années sur lesquelles ils cotisent rétroactivement. Et c'est ainsi que des employé-e-s au pourboire se sont faits poursuivre en justice pour des arrérages d'impôts allant jusqu'à \$10,000!

l'injustice

Soulignons immédiate-

MÊMES OBLIGATIONS MÊMES DROITS



ment que la majorité des gens au pourboire ne sont pas opposés au principe comme tel de payer de l'impôt sur la totalité de leurs revenus. Mais ils veulent en avoir pour leur argent! Car là où l'injustice qui les frappe blesse davantage, c'est que les gouvernements, lorsque vient le temps de calculer le montant des bénéfices sociaux auxquels ils ont droit (assurance-chôma-

ge, rentes, assurance-maladie, accidents de travail), ignorent les revenus provenant de ces mêmes pourboires et ne considèrent que leur sous-salaire minimum de \$3.28/l'heure. Ce qui fait que le travailleur ou la travailleuse paie de l'impôt sur \$10,000, par exemple, mais reçoit de l'assurance-chômage comme s'il en avait gagné \$6,000 ou \$7,000.

que faire?

Tous les syndicats de la CSN recevront cette semaine (dans l'envoi du "\$10 de solidarité") copies de la pétition lancée par la CSN pour soutenir les revendications des gens au pourboire.

Les syndicats affiliés sont donc invités à mettre le sujet à l'ordre du jour de leur prochaine assem-

blée, transmettre l'information aux membres et faire signer la pétition (l'adresse de retour y est inscrite). Des copies supplémentaires sont disponibles au conseil central de votre région. Souvenons-nous que si seulement 10% des membres de la CSN signent la pétition, ça fait déjà plus de 20,000 noms!

en commission parlementaire

Des pressions exercées par les associations régionales de gens au pourboire et par la CSN, le printemps dernier, ont forcé le gouvernement du Québec à produire un "Livre vert" et à convoquer une commission parlementaire (les 9, 10 et 11 novembre prochain) sur la question.

Le "Livre vert" reconnaît d'ailleurs d'emblée que ces travailleurs et travailleuses sont victimes d'une injustice sociale aussi bien sur le plan des avantages sociaux que des conditions de travail.

Mais il crée une nouvelle injustice en annonçant que le gouvernement n'entend corriger la situation que pour l'avenir et continuer à récupérer des impôts pour les années passées.

une seule solution juste

Le "Livre vert" examine quatre hypothèses de solutions. Une seule rendrait véritablement justice aux travailleurs et travailleuses au pourboire en leur octroyant les mêmes droits qu'au reste de la population: les frais de service obligatoires, automatiquement inscrits sur la facture.

Et c'est évidemment celle à laquelle s'opposent le plus farouchement les associations d'employeurs, les chambres de commerce, le conseil du patronat et tous les autres qui n'ont pas intérêt à ce que l'État vienne "mettre le nez dans leurs affaires" en instaurant un système qui saboterait toutes leurs propres manigances pour cacher leur véritable chiffres d'affaires.



les sans-emploi veulent briser leur isolement

**“DEPUIS QUE JE SUIS MEMBRE DU SYNDICAT,
JE SUIS MOINS SEUL, JE ME SENS LIÉ
AU MOUVEMENT OUVRIER QUÉBÉCOIS.”**

Alors que leur nombre atteint des sommets, les sans-emploi se retrouvent trop souvent seuls. Seuls face à l'assurance-chômage, seuls face aux gouvernements, seuls à chercher un travail... souvent inexistant. Pour témoigner des formes d'organisation collective des sans-emploi, **nouvelles-csn** a rencontré des représentants du syndicat des sans-emploi de Montréal: **Denise Laroche**, présidente, **France Marcotte**, vice-présidente, **Denis Robert**, vice-président et **Jean Rouah**, militant, de même que **Marc Lesage**, conseiller à l'action politique de la CSN.

“Le statut de chômeur, c'est un statut auquel la société réduit les sans-emploi. Mais finalement ces personnes sont beaucoup plus que des chômeurs. Ils ont une formation, une expérience, des aptitudes et des aspirations de travail.”

C'est sur ce potentiel que veut tabler le syndicat des sans-emploi de Montréal pour développer une forme nouvelle de regroupement des chômeurs et chômeuses.

6 nouvelles csn

nouvelles csn: *Le syndicat des sans-emploi de Montréal existe depuis un an et entreprend maintenant une campagne de recrutement et de financement. Quel bilan faites-vous de votre première année d'existence?*

Denise: Le lancement du syndicat s'est fait lors d'une première assemblée générale en octobre '81. Nous étions une trentaine. Nous avons tout de suite changé notre nom de syndicat de chômeurs, chômeuses pour s'appeler syndicat des sans-emploi. Ce n'est pas un hasard, c'est parce que nous voulons regrouper les gens qui sont privés de travail, non seulement les chômeurs officiels, mais également les étudiants sans travail, les assistés sociaux, les ménagères à la recherche d'un emploi, les chômeurs, chômeuses qui ne sont plus rattaché(e)s à leur entreprise...

Après un an, nous constatons que notre problème majeur a été le recrutement. Aujourd'hui, nous sommes près d'une centaine. L'été dernier, nous avons entrepris de donner des services pour répondre aux besoins immédiats des sans-emploi, surtout face à

an, vous avez décidé de prendre une nouvelle approche pour rejoindre plus de sans-emploi. Pouvez-vous nous en parler?

Denise: Cette nouvelle approche vise à regrouper les sans-emploi par secteur d'activité, par exemple l'enseignement, les communications, la métallur-

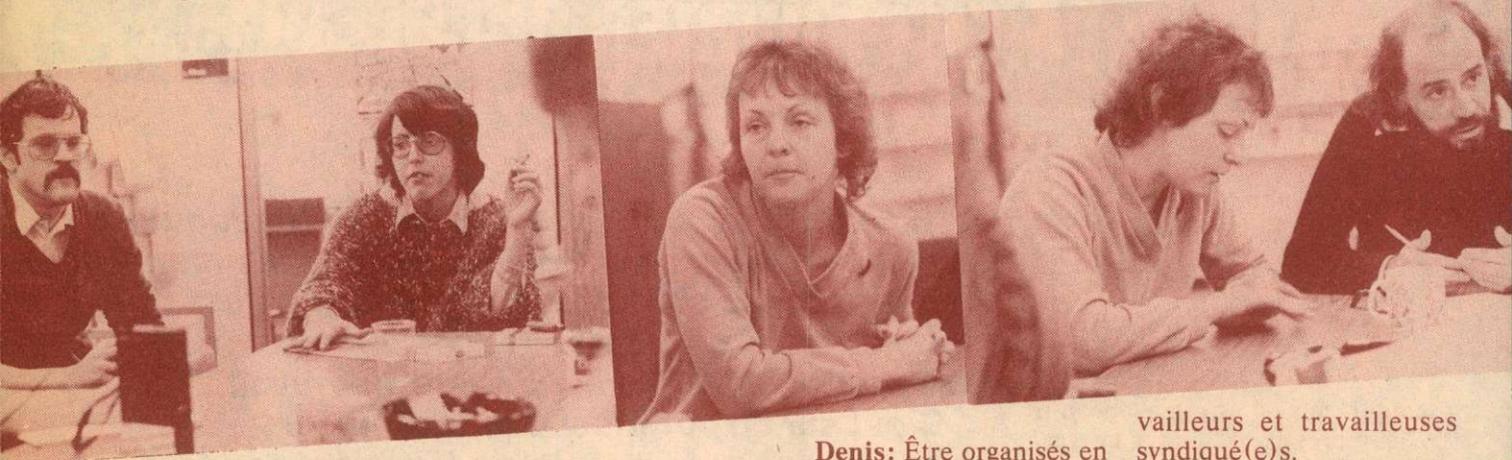
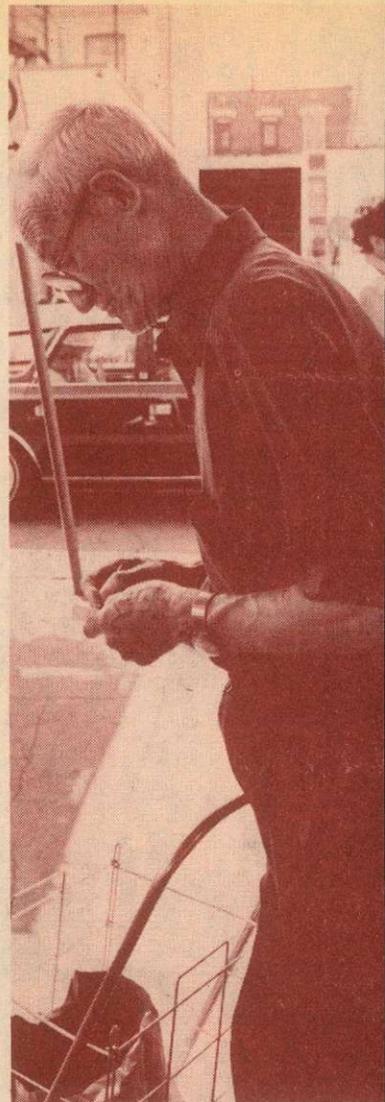
est-elle différente d'autres formes de regroupement?

Jean: En venant au syndicat, je venais chercher l'image de la CSN, je venais chercher une force, un mouvement... Depuis que je suis membre du syndicat, je me sens moins seul, je me sens lié au mouvement ouvrier québécois. J'ai également des choses à

Plutôt que d'amener les sans-emploi à se définir par rapport à une situation négative, l'absence d'emploi, nous voulons rassembler les gens sur la base de leurs expériences, leurs connaissances, leurs aspirations de travail.

Nous croyons que ça peut permettre de remplir deux objectifs: d'abord, d'élaborer des projets de création d'emplois dans des secteurs ou régions définies, puis d'échanger avec les travailleurs, travailleuses encore à l'emploi dans ces secteurs pour trouver, ensemble, des moyens d'améliorer la situation de l'emploi. Nous avons bien sûr, l'intention de maintenir les services

dire en tant qu'ex-travailleur et chômeur. Le Conseil central de Montréal organise un colloque sur le droit au travail le 30 octobre. Il y sera question du temps supplémentaire et de la réduction du temps de travail sans perte de salaire. J'ai des choses à dire là-dessus et parce que je suis au syndicat, je peux m'adresser aux autres syndiqué(e)s de la CSN sur un pied d'égalité.



l'assurance-chômage. Nous effectuons une permanence au local deux jours par semaine. C'est important, il faut défendre nos droits.

nouvelles csn: *Après un*

aux sans-emploi face à l'assurance-chômage, à leurs problèmes immédiats.

nouvelles csn: *Pourquoi avez-vous choisi de vous constituer en syndicat? En quoi cette organisation*

Denis: Être organisés en syndicat, ça permet aux sans-emploi d'avoir leur mot à dire dans la centrale, sur ses orientations. Ils font partie de la structure syndicale et peuvent exercer les mêmes droits que les tra-

vailleurs et travailleuses syndiqué(e)s.

nouvelles csn: *Dans le contexte où la propagande gouvernementale tente de diviser les travailleurs et les chômeurs, de faire croire que le travail c'est un privilège, comment envisagez-vous bâ-*

Combien de fois, pendant la grève de la CTCUM, les média ont-ils dit aux grévistes que plusieurs chômeurs souhaiteraient travailler à leur place, à rabais en plus?

tir l'unité entre les travailleurs à l'emploi et les sans-emploi?

Jean: La crise s'accroît: plusieurs des gens qui travaillent présentement savent qu'ils risquent de se retrouver en chômage éventuellement. Ça crée une base d'alliance, ou tout au moins une base de discussion assez forte.

Denis: Avoir du travail, ça ne veut pas dire n'im-

l'intérêt de ceux qui travaillent. Les sans-emploi ont toujours été considérés comme une armée de réserve. Ils ont un effet direct, par la pression de leur nombre, sur les négociations, les gains de ceux qui travaillent.

Denis: Si les chômeurs sont regroupés, s'ils sont une force, ils vont être mieux en mesure de ne pas être "utilisés" malgré eux

Ce qui est nouveau depuis le congrès de 1980, c'est la volonté de trouver une forme de regroupement collectif par les syndicats de sans-emploi. Une formule que nous souhaitons étendre partout à travers la province.

porte quoi, n'importe comment. Prends l'exemple de

contre les travailleurs et les travailleuses.

mon père: après avoir travaillé 40 ans pour une compagnie de transport, il est aujourd'hui réduit à ne faire que 20 heures/semaine. C'est pas ça le droit au travail pour tout le monde.

Jean: L'alliance entre les travailleurs et les sans-emploi, c'est aussi dans

'Si on est regroupés, on ne laissera pas dire de telles choses.

Marc: À l'heure où il y a au Québec au moins deux fois plus de chômeurs que de membres de la CSN, c'est une nécessité impérieuse. C'est d'ailleurs une tradition à la CSN que de donner assistance aux sans-

Le Syndicat des Sans-emploi de Montréal

vous présente...

Ça danse en crise!



VEILLÉE DU LANCEMENT DE NOTRE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT ET DE FINANCEMENT



30 OCT
à 20:30 H

à la salle de l'église ST-LOUIS de France
3767 rue Berri
Sherbrooke

PRIX DU BILLET:
\$2,00 Sans-emploi
\$5,00 Travailleurs et Travailleuses

Les meilleurs succès musicaux des 60 dernières années

à prix pop
Venez composer le sommaire en 1990 (jus à votre choix)

Une production de SERVART pour:
Le Syndicat des Sans-emploi CSN de Montréal

Bienvenue à toute la population

emploi pour s'organiser dans leur région.

nouvelles csn: Parlez-nous de votre campagne de

lonnera sur sept à huit mois, jusqu'à la "Grande marche des sans-emploi."



recrutement et de financement.

France: Le syndicat organise une soirée dansante "On danse en crise" pour lancer sa campagne. Une affiche et un dépliant pour le recrutement y seront dévoilés et marqueront le point de départ de notre campagne qui s'éche-

Quant au travail à faire à l'intérieur du syndicat, que ce soit par secteur ou par quartier, ça sera défini par les sans-emploi eux-mêmes, par nos membres. Ensemble, on définira quelles revendications, quelles luttes seront prioritaires et comment les entreprendre.

Michel Beaud, militant à la CFDT et au Parti socialiste français

“Il ne suffit pas d'attendre que l'histoire ait fait son oeuvre pour qu'un jour, une société nouvelle apparaisse. Il faut que nous soyons plusieurs à nous atteler à la tâche. Il faut que tout ce mouvement constitue, en quelque sorte, la prise en charge d'une démarche collective et démocratique.”

À tous ceux qui
ont lutté et luttent,
ont souffert et souffrent,
ont été et sont emprisonnés,
torturés,
tués,
ont travaillé
et oeuvrent encore
pour le socialisme
le pain
la paix
la liberté.

Ces mots chaleureux et fraternels, on peut les lire en exergue au dernier volume publié par Michel Beaud, 47 ans, militant au parti socialiste français et à la Confédération française démocratique du travail (CFDT). Ce livre, publié cette année aux éditions du Seuil et intitulé *Le socialisme à l'épreuve de l'histoire, 1800-1981*, fait suite à un autre volume publié chez le même éditeur l'année dernière, *Histoire du capitalisme, 1500-1980*.

Michel Beaud est professeur de sciences économiques à l'université Paris-VIII; il a été invité à l'UQAM pour donner, cet automne, un cours sur “La politique économique de la gauche”.

Des journalistes de l'équipe de *nouvelles csn* l'ont rencontré.

Au Centre de formation de Lanoiraie, Michel Beaud terminait ainsi sa réponse à une question portant sur la construction du socialisme, lors d'une rencontre, le 12 octobre, avec une vingtaine de militants, salariés et élus de la CSN.

“Il y a des fils directeurs cependant, des garde-fous qui doivent absolument nous guider”, avait-il affirmé quelques minutes auparavant.



démocratie

et libertés

D'abord, la défense et de la démocratie et des libertés. “Cela n'est jamais acquis une fois pour toutes, dans quelque pays que ce soit; c'est de là qu'il faut partir si on veut construire et ce sont ces libertés, que l'on qualifie souvent de “formelles”, qu'il faut défendre à certains moments. Pensons à la Pologne”, affirme Michel Beaud, qui ajoute: “Cette démocratie, ces libertés, ce n'est pas une avant-garde éclairée, ce n'est pas un appareil, ce n'est pas non plus un dirigeant de type messianique qui nous les apporteront.”

De même du combat pour la justice sociale. “Il faut se méfier — et l'histoire nous apprend qu'on a raison de le faire — de quiconque nous annonce la construction, en quelques mois ou quelques années, d'un homme nouveau”.

Ainsi en est-il des modes de production, dont il dit que nulle part encore il n'en existe de type socialiste. “Cela demeure à inventer. Ce que nous connaissons, ce sont des modes de production capitalistes ou étatiques”.

toutes les formes**de domination**

Professeur de sciences économiques, il n'en affirme pas moins qu'il ne s'agit pas seulement de prendre en compte la seule domination de nature économique. "Toutes les formes de domination doivent être prises en charge: racistes, sexistes, culturelles, entre les générations, etc., sinon, on ne pourra jamais dire que nous avons la volonté de construire une véritable société socialiste", affirme-t-il.

Il insiste enfin sur les devoirs de la gauche face à ce qu'il appelle "le respect d'un équilibre écologique fondamental". Nous avons, à son avis, une responsabilité énorme à l'échelle de l'histoire: les déchets nucléaires, le gaspillage des ressources. "Il est clair que nous devons un jour en arriver à maîtriser la croissance et la nature des besoins car il ne sera jamais possible, pour la production, de satisfaire les nouveaux besoins qui se créent chaque jour".

Lettre ouverte**à Mitterrand**

Dans une *Lettre ouverte* au président de la République publiée trois mois après l'avènement de la gauche et qui avait produit en France un certain effet, Michel Beaud, militant socialiste et syndicaliste, écrivait: "Il faut dire quels sacrifices et quels efforts nous paraissent nécessaires dans le proche avenir et quelles catégories devront les supporter. Et il faut montrer comment ces sacrifices et ces efforts permettront, dans une France solidaire, de surmonter les obstacles et de réaliser les conditions de nouvelles avancées et de nouveaux progrès".

Il nous avoue, un an plus tard, que son message n'a pas été entendu comme il l'aurait souhaité.

"Même si des actions positives ont été engagées par le gouvernement, comme les nationalisations, la planification décentralisée et démocratisée, la mise en place de droits nouveaux pour les travailleurs dans les entreprises, la levée d'impôts nouveaux sur la fortune, et que l'arrivée de la gauche au pouvoir porté un coup d'arrêt à de nombreuses politiques, pratiquées par la droite, qui avaient pour effet de vicier la vie publique en France, on doit constater, aujourd'hui, que l'état de grâce est terminé entre le gouvernement et le monde du travail", nous a déclaré Michel Beaud.

La crise économique rendant la marge de manœuvre plus étroite que jamais, "cela implique une extrême rigueur, non pas à l'encontre du monde du travail et des plus défavorisés mais dans l'engagement, dans l'action et dans le discours de ceux qui nous gouvernent", a-t-il écrit un an après son appel au président.

Mais si le militant syndicaliste autogestionnaire se

du gouvernement de gauche actuellement au pouvoir. "Nous savons ce que cela signifierait, en France, le retour de la droite au pouvoir", répond-il, simplement, à la question de savoir jusqu'où pourrait aller la patience des travailleurs et de leurs organisations face au pouvoir. "Ce n'est pas de la tendresse ni de la sympathie; c'est de la lucidité".

Une occasion**ratée**

À son avis, c'est au lendemain de la prise du pouvoir que le gouvernement Mitterrand aurait dû lancer un grand élan qui aurait pu avoir autrement de résonance dans le peuple que les politiques appliquées jusqu'ici par à-coups. "Pour ne pas avoir pris l'initiative à ce moment-là, le gouvernement s'est rendu vulnérable à l'accusation de gérer la crise", constate-t-il.

Il s'interroge. "Comment une société peut-elle évoluer vers davantage de justice quand 25-30 pour cent des jeunes n'ont pas de travail, qu'ils n'entrevoient pas le

hommes, et de l'autre, des emplois temporaires, intérimaires, en sous-traitance, occupés surtout par des immigrés, des femmes et des jeunes?"

sur la CFDT

Pour la CFDT, il y a des urgences, sur lesquelles la centrale fait porter ses efforts.

L'emploi d'abord, qu'elle veut accroître par le biais, entre autres, d'un partage solidaire du travail.

L'accentuation, ensuite, de la hausse des salaires des travailleurs à bas revenus.

La revendication, enfin, de nouveaux droits et pouvoirs pour les travailleurs.

Un regret.

Que le mouvement né de la prise du pouvoir par la gauche n'ait pas engendré une dynamique unitaire au sein du mouvement syndical. "Nous avons vécu, cette année, un Premier mai plus éclaté que jamais", avoue-t-il.

sur le socialisme

"...arrêter l'épuisement des ressources, le gaspillage inconsidéré des richesses non renouvelables, la destruction des équilibres fondamentaux; faire reculer, vaincre dans le monde la faim et la misère, la pauvreté, la précarité; maîtriser et mobiliser, pour faire face aux besoins les plus criants, les nouvelles technologies.

L'ambition est immense: l'avenir à inventer et à mettre en place ensemble, solidairement. Et les dernières décennies nous apprennent que pour avancer dans cette tâche, il faut de la prudence, de la modestie, du réalisme."



dit déçu, il est en même temps clair, pour lui, qu'il ne peut être question de faire quoi que ce soit qui, de façon systématique, mettrait en cause la survie

jour où ils pourront occuper un emploi? Quand il y a cassure du monde du travail avec, d'un côté, des travailleurs qualifiés, jouissant d'un emploi stable, en majorité des



**SECTEUR
PUBLIC**

**21 octobre,
journée nationale des travailleuses
du secteur public**

**LES FEMMES DU SECTEUR PUBLIC
N'ONT PAS LES MOYENS DE RECULER**

JUSQU'OU IRONT-ILS ?



Dans son discours référendaire, le gouvernement du P.Q. n'oubliait jamais les Québécoises. Et pourtant, aujourd'hui, il ne fait rien pour augmenter le nombre de places dans les garderies ; il coupe surtout dans les postes qui sont détenus par des femmes et impose le temps partiel ; et avec la loi 70, il pénalise davantage les plus bas salarié-e-s, qui sont en majorité des femmes.

Ils doivent nous respecter

“ Nous sommes les deux tiers des employé-e-s du secteur public.

Ce que nous voulons, c'est un ensemble de mesures (programmes d'accès à l'égalité, droits parentaux, réseau adéquat de garderies, etc) pour que l'égalité entre hommes et femmes soit une réalité concrète. Faire valoir nos droits de travailleuses, c'est faire valoir les droits de toutes les femmes. ”

**Nous, on travaille
pour vous**

Les travailleuses
et les travailleurs
du secteur public.



Plus d'une centaine d'hommes et de femmes provenant de divers syndicats du secteur public de Montréal ont assisté à la soirée du 21 octobre qui avait été organisée par le comité de condition féminine de la CSN en collaboration avec celui du conseil central de Montréal, dans le cadre du plan d'action des négociations actuelles. De telles manifestations se sont détaillées dans toutes les régions.

Afin de permettre une plus grande participation, les organisatrices montréalaises avaient invité plusieurs représentantes de différentes fédérations du secteur public à présenter les diverses demandes concernant les femmes dans la présente négociation.

Ces demandes concernent entre autres, les changements technologiques, les garderies, les congés à temps partiels, les programmes d'accès à l'égalité, le harcèlement sexuel a aussi mis l'accent sur l'importance de la création d'emplois à temps pleins pour les femmes.

Parmi toutes ces demandes, c'est le dossier des garderies qui constitue l'une des principales revendications puisqu'elle permettrait, si elle était appliquée, la création de 13,000 nouvelles places, dont 8,000 pour les employé-e-s du secteur public et 5,000 pour les familles habitant les quartiers autour des garderies. On demande que ces garderies soient entièrement pris à charge par le gouvernement comme n'importe quel autre service public. On demande aussi que les travailleuses et travailleurs du réseau de garderies reçoivent les mêmes conditions de travail que les autres employé-e-s des secteurs publics.

Si le gouvernement du parti québécois n'a jamais prétendu vouloir dire aux femmes quelle place elles doivent occuper dans la société, il semble que dans la pratique le gouvernement doit maintenant faire la preuve qu'il n'entend pas les obliger encore longtemps à rester à la maison.

le cas de l'hôpital St-Sacrement L'EXISTENCE DES GARDERIES NE GARANTIT PAS L'ACCESSIBILITÉ



En 1976, lorsque le Syndicat des employées/és CSN de l'hôpital St-Sacrement demandait une garderie dans son institution, l'objectif qu'il poursuivait était de permettre à toutes les travailleuses et travailleurs de pouvoir y placer leurs enfants.

Il leur a fallu attendre trois ans avant de voir leur projet se concrétiser.

En effet, c'est en 1979 que la garderie "Le Pandore" vit le jour avec l'aide d'une maigre subvention de \$3,500 du ministère des Affaires sociales.

coût et accessibilité

Depuis 1979, une quarantaine d'enfants fréquentent la garderie chaque jour. Si le salaire des travailleuses/eurs de la garderie n'y est pas très élevé, soit un peu plus de \$5.00 l'heure, il en va tout autrement du montant quotidien que doivent payer les parents pour y faire garder leurs enfants.

Selon le président du Syndicat des employées/és CSN de l'hôpital St-Sacrement, Conrad Normand, "les parents doivent déboursier entre \$11 et \$12 par jour/par enfant et bientôt \$15 et un dollar de moins/par jour pour le deuxième enfant".

De ce fait, la majorité de la clientèle de l'hôpital est formée d'enfants de médecins ou de hauts salariés/és, a-t-on confirmé, et l'autre partie de la clientèle provient de l'extérieur, soit des enfants de fonctionnaires qui travaillent dans les édifices avoisinant l'hôpital.

De plus, si l'on considère que les garderies devraient être des mesures pour permettre aux femmes d'accéder à des postes à temps plein, on doit constater que ce n'est pas en ayant une garderie que le problème est réglé. L'accessibilité de la garderie à tout le monde reste encore à faire.

dépôt des demandes syndicales NÉGOCIATIONS!

Les coordonnateurs du Front commun du secteur public, Jean-François Munn (CSN), Réal W. Lafontaine (FTQ) et Gilles Lavoie (CEQ), ont fait valoir, la semaine dernière à l'occasion du dépôt des demandes syndicales à la table centrale de négociation, le droit à la libre négociation de la prochaine convention collective dans le secteur public.

Ils ont blâmé le gouvernement d'avoir volontairement retardé les négociations depuis près de cinq mois. En effet, les salariés de l'État, après consultation de l'ensemble des assemblées syndicales, avaient proposé au gouvernement de commencer la négociation dès le début de juin.

Plutôt que de négocier, le gou-

vernement Bérubé-Lévesque avait choisi de répliquer par trois lois spéciales, agissant ainsi de façon encore pire que l'avaient fait avant lui les gouvernements Bourassa, Lesage et Johnson.

Les coordonnateurs ont également blâmé le gouvernement et certaines associations patronales, de littéralement bloquer la négociation actuelle.

Au moment même où le gouvernement achète de la propagande à pleine page pour s'adresser aux syndiqués, par-dessus la tête des organisations syndicales, pour tenter de semer le doute à la fois chez les salariés et dans la population, il est curieux de constater que les porte-parole patronaux tentent de bloquer la négociation à certaines tables sectorielles.

Enfin, les porte-parole du Front commun ont rappelé au gouvernement que la seule urgence actuelle, c'est de négocier, ce que le gouvernement ne semblait pas avoir compris encore, à la fin de la semaine dernière.

À L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL LES TECHNICIENNES REFUSENT DE TRAVAILLER DANS DES CONDITIONS DANGEREUSES

Le 22 mai dernier, les travailleuses(eurs) ont décidé de ne plus passer le pas de la porte de la salle de pathologie derrière laquelle des émanations destructrices flottent librement dans les airs.

Pourtant, cela faisait bien des années que le syndicat des techniciennes(iens) se plaignait. Mais les poumons durs et en santé de la direction étaient insensibles à ces doléances venues d'un autre monde. Encore une fois, ce n'est qu'en arrêtant collectivement la production qu'on alarma l'employeur (ce n'est certes pas en vain que le droit de refuser de travailler dans des conditions dangereuses constitue l'une de nos principales demandes en matière de sécurité et travail).

Des faits accablants préoccupaient constamment les techniciennes(iens). Décédé en '78, l'ancien préposé aux autopsies souffrait de troubles pulmonaires graves. L'actuel préposé, lui, a subi quatre embolies pulmonaires et plusieurs problèmes de santé depuis huit ans. Plusieurs souffraient de troubles respiratoires divers (embolie pulmonaire, kystes aux sinus, saignements de nez, allergies), maux de tête continus, brûlures de la peau, brûlements aux yeux, étourdissements, nausées. Ainsi équipées, les techniciennes continuaient à brasser des petits pots en se disant que leur état allait en s'empirant.

La CSST (Commission de la Santé et Sécurité au Travail) s'amène sur les lieux. Le Sherlock Holmes du gouvernement est secoué par l'évidence: il mesure 1 PPM de formol, trois fois la norme de règlement à la qualité du milieu du travail et 60 fois la norme fédérale pour la MIUF; il mesure également une concentration de toluène de 180 PPM, alors que la norme permise du gouvernement est de 150 PPM.

L'opinion du monsieur le directeur adjoint du personnel: on ne peut empêcher les odeurs et les vapeurs fortes. Et puis, l'administration n'a pas d'argent pour changer la situation, vous savez, à cause des compressions budgétaires...

Le syndicat exige plusieurs correctifs dont les plus importants sont



un système d'aspiration pour capter les vapeurs toxiques et un système de climatisation et de ventilation.

Tous en s'enlisant dans les délais trop longs, la CSST fait porter des masques aux travailleuses. Enfin, l'hôpital cède et accepte d'installer un système de ventilation dont l'installation devrait débuter en décembre. Actuellement, l'hôpital a installé temporairement une soufflerie bruyante.

La semaine dernière, une anecdote amusante vient confirmer le point de vue des syndiqués qui se plaignent du bruit de cet appareil: les médecins entrent dans la salle de pathologie et en l'absence des

deux travailleurs, s'y embarquent et ferment la machine afin d'y travailler dans un climat de quiétude. Se butant contre une porte barrée et découvrant l'interruption de la machine, les techniciennes alertent la CSST qui délègue un inspecteur. Ce dernier arrive alors que les médecins sont déjà sortis et que la soufflerie a été remise en marche. On procède à la vérification de l'air. Tout est OK. Le tout se termine par un blâme de la direction aux médecins. Mais la machine vrombit toujours. Après avoir porté des masques à gaz, qui leur donnaient des allures d'abeilles étourdies, les employées devront-elles porter de gros casques-bouchons sur les oreilles?

**Je
travaille
pour
vous**

la publicité gouvernementale SON HONNÉTÉTÉ EST MISE EN DOUTE PAR PLUSIEURS



Les journalistes du quotidien Le Soleil de Québec ont déposé un grief contre leur employeur pour avoir permis au gouvernement d'utiliser un article d'Hélène Baril sans sa permission dans sa publicité malhonnête contre les travailleuses et les travailleurs du secteur public. De son côté, l'Association Professionnelle du Québec (APJQ) a aussi dénoncé le geste du gouvernement qui insistait à faire croire à la population que les journalistes étaient en accord avec l'utilisation de leurs articles.

Les travailleuses et les travailleurs du secteur public ne sont pas surpris mais indignés que les directeurs et propriétaires de journaux se soient fait complices du gouvernement dans cette affaire. Quant au ministre Bérubé, il a avoué qu'il n'avait pas pensé que cela pouvait être malhonnête.

les 26-27 octobre

JOURNÉES D'ACTION SUR LE DROIT AU TRAVAIL

Dans le but de permettre une discussion large et appropriation massive des revendications sur le droit au travail, les travailleuses et les travailleurs du secteur public organisent deux journées thématiques sur ce sujet, les 26 et 27 octobre.

La première journée, des activités seront organisées dans les syndicats locaux afin de débattre des revendications portant sur le droit au travail tel que: **Le plancher d'emploi, les changements technologiques, les sous-contracts.** Ces activités prendront la forme de débats-midi et de distribution massive d'information auprès de tous les membres.

Mercredi le 27 octobre, c'est sur le plan régional que les activités se dérouleront en mettant l'accent sur la solidarité et l'unité de lutte public/privé sur la question du droit au travail.

Ce sera l'occasion pour les travailleuses et les travailleurs du secteur public de manifester concrètement leur solidarité envers les luttes que mènent actuellement les travailleuses et les travailleurs du secteur privé en participant, entre autres, à leur piquetage.

De plus, dans le but d'expliquer à l'ensemble de la population nos revendications sur le droit au travail essentiel pour toutes et pour tous, il y aura distribution de tracts à la population.

manifestation au bureau de René Lévesque



Judi dernier, les professeurs des cegeps Champlain et Édouard-Montpetit, deux collèges de la rive-sud ont tenu une manifestation devant le bureau de René Lévesque à Longueuil. Quelques représentants des syndicats ont remis des lettres au premier ministre afin de lui signifier leur mécontentement face à l'attitude méprisante du gouvernement dans l'actuelle négociation.

Par la suite, les professeurs ont tenu une conférence de presse pour informer l'ensemble de la population quant à la dégradation des services qui résulterait de l'application des offres du gouvernement.

...petites nouvelles...

conflits de travail

boycotts Biscuits David!

Insatisfaits des deux rencontres de négociations avec leur employeur les 19 et 20 octobre derniers, les syndiqué(e)s de Biscuits David (CSN) ont décidé lors de leur assemblée générale le 21 octobre de passer aux actes et d'entreprendre une campagne provinciale de boycottage des produits de la multinationale britannique Biscuits Associé: Biscuits David, Dads, Harnois, Peak-Freans, les bonbons Taversers, etc...

Après dix-huit semaines de lock-out, les négociations achoppent toujours sur la clause d'ancienneté. L'employeur veut ratifier une clause d'ancienneté par classification, ce qui entraînerait des mises à pied sans respecter l'ancienneté". Le syndicat, lui, veut reconduire la clause d'ancienneté déjà existante, l'ancienneté départementale.

lock-out à Menasco: briser le syndicat

Mis en lock-out depuis le 11 juillet dernier, les 360 travailleurs à l'emploi de Menasco ne veulent pas laisser la compagnie briser leur syndicat. Filiale de Colt Industry, Menasco est

une avionnerie spécialisée dans les trains d'atterrissage et les contrôles de vol hydroliques. Le fond du lock-out, c'est l'existence même du syndicat: la compagnie ne veut d'aucun "agent extérieur" et préférerait négocier directement avec les employés. Ce syndicat est cependant convaincu qu'il réussira à la négociation, cette première convention.

le lock-out se poursuit chez David Drouin

Malgré plus de cinq semaines de lock-out, les travailleurs et travailleuses de David Drouin, de Beaufort, ont rejeté le 19 octobre, à 96%, les dernières offres patronales. Depuis le début du présent litige, David Drouin refuse de négocier et tente d'imposer sa convention. Sa stratégie est claire: affamer ses travailleuses) pour leur imposer d'importants reculs dans leur convention. En effet, à part les demandes salariales justes et raisonnables des salariés(es), l'ensemble des points en litige sont des demandes patronales (travail des cadres, avis de mise-à-pied, congé de maladie, congé mobile). En ce qui a trait aux demandes salariales des travailleurs, David Drouin n'a montré que du mépris. Pour des travailleurs(euses) gagnant en moyenne \$13,000 par année, David Drouin, dans sa grande générosité, n'a pu que leur offrir 1.3% d'augmentation en moyenne pour la première année de la convention.

gain chez Surentec

Le syndicat de Surentec (CSN) a gagné un arbitrage sur deux congédiements. Les deux travailleurs concernés recevront les deux ans de salaires qu'ils ont perdu, soit \$25,000, et seront réengagés. Quant aux auditions concernant les plaintes en vertu de l'article 45 contre les compagnies scabs travaillant sur les contrats de Surentec, elles ont commencé le 8 octobre dernier. Concernant les négociations, la lutte continue.

quand l'Évangéline réparaitra-t-il?

Malgré l'annonce d'un prêt garanti de \$500,000 par le premier ministre Hatfield, malgré la demande expresse de réouverture par les associations acadiennes du Nouveau-Brunswick, malgré la pétition signée par plus de 25,000 personnes en quatre jours, le quotidien l'Évangéline n'a pas encore réouvert ses portes. La direction n'exige rien de moins que la réouverture de la convention collective, signée il y a à peine six mois. Est-il possible que quelques personnes de la Fédération des caisses populaires acadiennes et de la compagnie d'assurances l'Assomption tiennent tout un peuple en otage, lui refuseront le droit à l'information?

négociations

négociations rompues à CKVL-CKOI

Après 23 rencontres de négociations infructueuses, le syndicat général de la radio CKVL-CKOI, affilié à la CSN, a rompu les négociations entreprises le 20 mai dernier avec Radio Futura Ltée.

Selon le syndicat, l'employeur viole systématiquement la convention collective et transforme la table de négociations en lieu de débat de griefs. À la demande du syndicat, les parties devraient se rencontrer à nouveau le 21 octobre prochain devant un conciliateur.

La convention collective est échue depuis le 31 juillet dernier; rappelons qu'en 1976, Radio Futura avait été en grève pendant plus de huit mois.

nouvelles conventions

dans Lanaudière

Les 20 travailleurs de la Boulangerie Ouimet, à Jo-

...petites nouvelles...

liette, ont accepté, le 10 octobre, les termes de leur nouveau contrat de travail, qui contient des améliorations sur plusieurs clauses normatives ainsi que des augmentations de salaire variant de 15 à 19% pour un an.

De leur côté, les 60 travailleurs et travailleuses de la **Rôtisserie Joliette** ont signé leur première convention collective le 14 octobre. Il s'agit d'un contrat de deux ans où le salaire moyen sera de \$6.25. Le maximum sera de \$9.00.

Enfin, les 75 travailleurs et travailleuses de l'**abat-toir Volailles Vincent**, à St-Félix-de-Valois, ont approuvé, le 12 octobre, les termes de leur nouveau contrat. Leurs salaires passent à \$8.84 l'heure, avec une clause d'indexation au coût de la vie pour les deux années de la convention.

les techniciens et techniciennes en administration.

Cependant, les 11 puéricultrices auront à se prononcer pour la CSN ou la CSD, étant donné qu'elles détenaient un certificat d'accréditation distinct de celui des employés généraux, même si ces dernières et l'employeur ont toujours pensé qu'elles faisaient partie des employés généraux.



**inter-
national**

250,000 réfugiés de l'Erythrée attendent la fin de la guerre

L'Erythrée: c'est loin, on en entend peu parler. Pourtant, les trois millions d'habitants mènent depuis 20 ans la plus longue guerre de libération en Afrique.

Le front populaire pour la libération de l'Erythrée demande l'indépendance de ce territoire, colonisé d'abord par l'Italie fasciste des années 20, puis l'Angleterre et enfin l'Éthiopie qui l'a annexé en 1962.

Un militant du Comité Québec-Afrique (CISO) a rencontré récemment le président de l'Éritrean Relief Association (E.R.A.), une association qui s'occupe de venir en aide à la population érythréenne.

Selon M. Paulos Tesfa-

giorgis, "600,000 personnes ont été déplacées par la guerre, fuyant les bombardements massifs de l'armée éthiopienne et soviétique" (L'URSS appuie militairement le pouvoir militaire éthiopien). La situation de ces gens est dramatique: "Plus de 250,000 personnes se sont réfugiées au Soudan (pays voisin) et vivent dans la misère". Selon M. Tesfagiorgis, le F.P.L.E. et l'E.R.A. réussissent cependant à regrouper et à organiser cette population. Témoignage de cette organisation, la guérilla a réussi à repousser la sixième offensive éthiopienne en mai dernier, "éliminant plus d'un tiers des 100,000 soldats éthiopiens". Enraciné dans la population, le F.P.L.E. se bat à peu près seul devant l'indifférence du monde entier, comme le Canada, dont le gouvernement refuse de reconnaître le peuple érythréen et sa lutte, sous prétexte de "ne pas intervenir dans les affaires intérieures d'un autre pays".

...

Le F.M.I. et l'Afrique du Sud

L'Afrique du Sud vient de demander au Fonds monétaire international des crédits de 1.7 milliard de dollars U.S. Au moment où la pression monte en Afrique du Sud, le gouvernement raciste de Prétoria a considérablement augmenté son budget militaire, qui en 1981-82, a dépassé 3 milliards (30% du budget total). Des canons "made in Quebec" et d'un peu partout dans le monde sont achetés pour servir à

réprimer les travailleurs sud africains et les peuples africains de la région. En 1976, le F.M.I. avait déjà accordé un prêt de 464 millions à l'Afrique du Sud, au moment même où ce pays massacrait des milliers de personnes à Soweto et dans les autres grandes villes du pays.

Pendant ce temps, le F.M.I. boycotte des pays comme le Nicaragua, le Vietnam et la Tanzanie, dont les gouvernements refusent de plier aux "ordres" des gros financiers internationaux. Comme au Québec, les politiques du F.M.I. sont de couper dans les services sociaux et d'augmenter l'exploitation des travailleurs, tant du secteur privé que du secteur public.

Le Canada détient au sein du comité exécutif du F.M.I. 4.19% des votes (les États-Unis en contrôlent 19.64%). Le Comité Québec-Afrique du CISO demande aux organisations et aux individus solidaires du peuple sud africain d'écrire aux représentants du Canada pour exiger qu'ils refusent la demande de l'Afrique du Sud, qui sera présentée le 3 novembre prochain. Prenez donc quelques minutes pour dire votre opinion à M. Robert Joyce, Directeur exécutif pour le Canada, Fonds monétaire international, 700, 19th Street, N.W., Washington, D.C. 20431 et M. Allan J. MacEachen, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, 125, Sussex Drive, Ottawa K1A 0G2.

Comité Québec-Afrique (CISO)

**organi-
sation**

la CSN l'emporte à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska

Le 15 octobre 1982, le Commissaire-enquêteur a reconnu l'adhésion majoritaire des employés généraux de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska à la CSN, rejetant par le fait même la requête en accréditation soumise par la CSD.

Par ailleurs, il inclut dans l'unité de négociation des employés généraux les secrétaires administratives et

selon des documents confidentiels de la compagnie

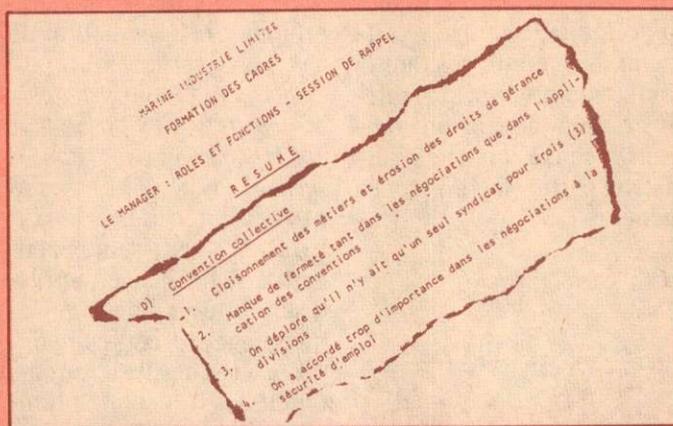
Depuis novembre 1981, l'administration de la Société d'État québécoise, Marine Industrie, vise essentiellement trois choses:

- diviser le syndicat,
- faire face à trois syndicats sur le chantier plutôt qu'à un seul,
- saboter la convention collective.

C'est effectivement ce qui ressort de documents confidentiels émanant de cette entreprise et que les syndicats des chantiers maritimes de Sorel (CSN) ont rendu public lors d'une assemblée au Théâtre Sorel dimanche, le 17 octobre.

D'autre part, un autre rapport de la compagnie indiquait, lui, qu'entre janvier et octobre 1983 les effectifs de Marine Industrie passeraient de 1,093 à 2,068 employé(e)s. Selon le prési-

MARINE INDUSTRIE VEUT BRISER LE SYNDICAT!



dent du syndicat des employés à l'heure (chantier), François Lamoureux, la direction de Marine cache ses prévisions afin d'affaiblir le syndicat et se retrouver en position de force lors des prochaines négociations, en 1984.

D'après le président du syndicat CSN, Marine Industrie devrait dé-

ployer des efforts pour générer des contrats plutôt que de tenter de casser le syndicat. Dans l'agglomération Sorel-Tracy, le nombre de sans-emploi atteindrait le taux dramatique de 47%, et ce chiffre ne comprend pas les 565 mises à pied d'une durée de deux à trois mois qu'a annoncées l'entre-

prise d'État. Enfin, les syndicats de Marine Industrie avaient convoqué la population, chômeurs et chômeuses, syndiqué(e)s et non syndiqué(e)s, commerçants et commerçantes, édiles municipaux, etc..., à participer à cette assemblée afin que la lutte pour la relance de la construction navale devienne la lutte de la population.

Marine Industrie: usine québécoise ou française?

À l'assemblée générale du 17 octobre, les syndicats de Marine Industrie ont aussi révélé une nouvelle d'un quotidien de Toronto selon laquelle une multinationale française, **Alsthom**, serait en voie de devenir propriétaire de Marine. Même si la direction de Marine a démenti cette information, les syndicats aimeraient bien en avoir le cœur net.

